

École Élémentaire du Parc de Diane Parc de Diane
78350 JOUY-EN-JOSAS
Tél : 01 39 56 52 61
Mail : 0780529b@ac-versailles.fr
Site : parcdediane.toutemonecole.com

COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE DU 21 JUIN
2022

Étaient présentes :

Mme ANDRE : Directrice – CM2
Mme REIG : CE2/CM
Mr DUFEY : CE1/CE2 (remplaçant Mme FERRET)
Mme GUERY CP/CE1
Mr TRIBOLET : UNAAPE
Mme AKBARI : UNAAPE
Mme GUEGAN:UNAAPE

Mme Stéphanie CAGGIANESE : Conseillère Municipale – Affaires Scolaires
Mme Murielle FOUCAULT : Conseillère Municipale – Affaires Scolaires
Mme DUCHENE : Responsable à la scolarité

Était excusée :

Mme MANDRAS : Inspectrice de l'Éducation Nationale de la Circonscription de Vélizy

• **Rentrée 2022/2023 – Date de rentrée - Effectifs prévisionnels**

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 1er septembre 2022 à 8h20. Les élèves sont attendus au portail d'entrée.

Les effectifs prévisionnels sont les suivants :

CP : 20 CE1 : 14 CE2 : 21 CM1 : 20 CM2 : 14

À la rentrée prochaine, des doubles niveaux seront présents mais la répartition définitive des classes ne sera annoncée que fin août ; en effet, il peut y avoir encore des arrivées comme des départs pendant l'été, ce qui pourrait changer la configuration des classes. L'équipe enseignante est la seule décisionnaire des répartitions dans les classes. Les listes seront affichées à l'école le 30 août 2022.

Les dates de réunions de rentrée seront communiquées ultérieurement.

Mme FERRET nous quittera à la rentrée prochaine. En effet, elle se rapproche de chez elle. Nous retiendrons d'elle son professionnalisme, son calme, sa gentillesse et sa créativité, son soutien et sa confiance. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite.

Une nouvelle enseignante est déjà nommée pour la rentrée prochaine.

- **Bilan de l'année**

Une année scolaire qui fait suite à la précédente avec une situation sanitaire particulière et un protocole exigeant dans l'école que nous nous devons d'appliquer.

La fin d'année fut beaucoup plus tranquille.

L'équipe enseignante retiendra aussi les effets négatifs sur une bonne partie de l'année : l'interdiction d'accès à l'école pour les parents, l'obligation de rendez-vous téléphoniques avec les parents, l'impossibilité d'accueillir l'aide appréciée des parents (bibliothèque, informatique...), l'absence d'événements et de préparation d'événements. Pour les enseignantes, ce fut un aspect très contraignant du protocole mais nécessaire au vu de la situation sanitaire.

Ce point a pu être perçu pour certains peut-être pour un manque de communication entre l'école et les familles. Cependant, à chaque point important, une communication mail ou cahier de correspondance a été faite. Et pour chaque classe, les enseignantes ont toujours communiqué les informations et événements importants.

L'équipe enseignante a noté la diminution des entretiens avec les parents pour le suivi des enfants ; les entretiens en présentiel ne pouvant se faire, l'obligation d'entretiens téléphoniques a très certainement contribué à distendre le lien entre parents et enseignantes.

L'équipe enseignante note aussi le manque de suivi concernant la signature des cahiers, le renouvellement des trousseaux. Certains élèves peuvent même arriver à l'école sans les cahiers voire sans cartable.

Pour rappel : si vous souhaitez évoquer la scolarité de votre enfant ou un souci qu'il rencontre, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'enseignante de votre enfant d'abord. C'est elle qui connaît votre enfant et qui le voit évoluer en classe.

Le non-brassage des groupes classes jusque mars fut très contraignant pour l'organisation et aussi pour le bien-être des enfants. En effet, les élèves ont besoin de côtoyer d'autres élèves de niveaux différents pour s'épanouir.

Pour les absences des enseignants, elles sont toujours signalées par mail dès que nous savons, dès que nous pouvons. Il en est de même pour les remplaçants.

Et s'il n'y a pas de remplaçant, les élèves sont répartis dans les classes adjacentes aux autres classes donc les élèves ne sont pas sans surveillance. De même, nous essayons de leur proposer des activités d'autonomie. Mais nous ne pouvons pas leur faire classe puisque nous avons déjà nos classes. Pour rappel, en avril lorsque cela s'est produit, les élèves étaient bien surveillés et des travaux leur ont été proposés.

Pour récupérer le travail en cas d'absence de votre enfant, ce sont les parents qui se manifestent auprès de l'école soit pour venir chercher le travail soit pour le faire rapporter par un camarade de classe. Si ces 2 solutions ne conviennent pas, l'élève récupérera le travail fait pendant son absence lors de son retour en classe.

Pour rappel, la continuité pédagogique n'est plus d'actualité.

Rappel : L'école est obligatoire. Toute absence doit être justifiée.

- **Bilan financier**

En date du 21 juin 2021, il reste sur la coopérative 445.12 euros.

Cette somme relativement peu élevée montre les nombreuses sorties scolaires qui ont quand même eu lieu malgré la situation sanitaire de cette année. Il a également eu des dépenses pour l'achat de livres pour les rallyes lecture dans les classes (livres que vous avez pu voir dans les mains de vos enfants). S'ajoutent à cela les abonnements de revues pour la bibliothèque (6 abonnements) et les classes (Petit quotidien – Mon quotidien), et l'achat de matériel d'arts plastiques.

- **Suivi de l'entretien des travaux**

Les demandes travaux pour l'été sont les suivantes :

- Vérification des fermetures/ouvertures des fenêtres dans les locaux.
- Vérification des tables et des chaises
- Portes d'armoires à vérifier ou à réparer
- Vérifier les lumières des sanitaires et des classes
- Nettoyage des vitres et des bouches d'aération des classes
- Vitre en CM1 à changer
- Maintenance des ordinateurs

Sont proposés au budget prévisionnel 2023 : les travaux d'installation d'une rampe pour les escaliers de la cour et l'abattage de la cloison entre les deux salles d'arts plastiques.

- **Orientation de fin de cycles**

- Du Cycle 2 au cycle 3 (du CE2 au CM1): 19 passages
- Du CM2 à la sixième : 24 passages : 16 à Saint Exupéry (Vélizy) – collège de secteur, 1 à Pierre de Nolhac (Versailles), 1 à Martin Luther King (Buc), 2 hors département de par leur adresse postale, 1 à Maryse Bastié (Vélizy) de par l'adresse postale, 3 au Sacré Cœur (Versailles)

- **Activités de l'école**

EPS : Nous remercions les intervenants sportifs de la ville, Thomas Rossignol et Florian Joly pour leurs interventions de qualité et pour avoir toujours su les adapter au protocole sanitaire en vigueur.

- Le permis internet en classe de CM2 a été passé ce jour.
- A la rentrée de septembre 2022, l'école ne sera plus inscrite dans le projet bilinguisme piloté par la DSDEN des Yvelines. Ces 4 années auront permis à l'ensemble de l'équipe de se familiariser avec la pratique de l'anglais, au quotidien, en classe. Toutefois, la sensibilisation à la langue anglaise gardera toute sa place dans l'école au travers d'actions menées dans le cadre du projet d'école. Ceci en plus du volume horaire d'anglais des programmes.

À l'initiative de la mairie de Jouy que nous remercions vivement :

- Aisance aquatique : du 20 juin au 1^{er} juillet, les CP/CE1 se rendront tous les matins à la piscine de Versailles Satory pour 1h/jour d'aisance aquatique.
- Suite à la non-réalisation de classe découverte (trop de parents n'ont pas souhaité adhérer au projet), l'équipe avait demandé à la mairie d'octroyer ce budget à une sortie de fin d'année mais cette demande n'a pas été recevable. Ce budget classe découverte devra être utilisé entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2022. Vu toutes les démarches à faire, il est quasi impossible de préparer cela pour le 1^{er} trimestre scolaire.
- Décathlon des écoles : ce fut une journée réussie, grâce à des échanges constructifs avec l'équipe des intervenants sportifs de la ville. Un énorme merci aux parents accompagnateurs qui ont permis aussi la réalisation de cette journée.
Les élèves ont beaucoup apprécié cette journée.
 - Permis piéton en CE2 sera passé fin juin
 - Remise des prix en CM2 : elle aura lieu le mardi 5 juillet à 19h à la salle du vieux marché.

POINTS SOULEVÉS par les parents à la direction de l'école

1. Pot de rentrée scolaire en septembre:

Samedi 1er octobre aura lieu une matinée ludique dans la cour de l'école, de 9h30 à 12h, en collaboration avec les représentants de parents d'élèves.

2. Bilan bibliothèque:

Pas le temps d'être évoqué.

3. Bilan classes découvertes:

Prévu pour Janvier 2023, aucun projet n'a abouti cette année. Pour rappel, lors de l'assemblée scolaire, a été évoqué ce sujet, et Mme la maire a précisé que le budget sera disponible jusqu'à décembre 2022 et il ne sera pas transformé en budget sortie de fin d'année comme ce fut l'an dernier. Malgré les difficultés soulignées par les directeurs d'école, une enseignante a monté un projet réalisable, seulement pour début janvier 2023. La demande est soumise à la mairie. Pour rappel, la réalisation de la classe découverte dépend de la volonté de l'enseignant de monter un projet. Cela nécessite une recherche d'organisme et de lieu d'accueil, et ensuite la préparation

pédagogique avec les élèves, l'accord des parents, l'acceptation de la mairie (pour reporter le budget sur 2023).

Nous remercions l'équipe enseignante pour son investissement et le temps bénévolement consacré à ce sujet.

4. Doubles niveaux:

Conservé puisqu'il n'y a pas d'autres choix. L'équipe enseignante souligne que le double niveau était plutôt bien réussi malgré leur inquiétude de début d'année. Les listes des classes vont être affichées le 30 août à l'école. Les listes des fournitures scolaires pour chaque niveau de classe aussi vont être affichées d'ici fin d'année scolaire. La liste des fournitures scolaires est également disponible sur le blog de l'école: <https://parcdediane.toutemonecole.com/>.

5. Communications aux Parents:

La communication par les enseignants aux parents se fait uniquement par mail ou dans les cahiers de correspondance.

L'équipe enseignante fait remarquer une nette baisse des demandes de rdv auprès des enseignants et note un manque d'attention de certains parents sur le contenu des cartables, des fournitures scolaires, des signatures de cahiers, du suivi des devoirs, le tout sans doute favorisé par l'usage de WhatsApp.

Concernant l'attitude à adopter en cas d'absence d'un enseignant, l'équipe enseignante précise qu'elle sollicitera l'Unaape dans des démarches à réaliser auprès de l'académie mais qu'aucune intervention de parents en directe n'est recommandée. L'équipe enseignante rappelle aux représentants de l'Unaape qu'informer les parents en cas d'absence d'un enseignant n'est pas une obligation immédiate (cela peut être fait dans la journée) ainsi que d'assurer la continuité pédagogique, mesure mise en place uniquement lors de la pandémie par le gouvernement, en effet, seuls l'accueil et la surveillance sont de mise.

Stéphanie FERRET, maîtresse de CE1 CE2 quitte son poste pour la rentrée prochaine et sera remplacée par une maîtresse déjà nommée par l'académie. Nous remercions Mme Ferret pour son investissement au sein de l'école du parc de Diane, cette année mais aussi les précédentes, et nous lui souhaitons un bon rétablissement et une bonne continuation dans sa nouvelle école.

6. Attractivité école PdD:

L'équipe enseignante insiste sur les difficultés rencontrées depuis deux ans pour cause de pandémie et pense pouvoir relancer des activités participatives ou festives l'année prochaine. Les activités prévues pour le moment : le petit-déjeuner prévu le samedi 1er octobre, festival du livre en novembre, loto en avril 2023, chorale en juin 2023.

POINTS SOULEVÉS par les parents en direction de la mairie

1. Point animateurs:

Pas eu le temps d'être évoqué.

2. Savoir nager pour 2022-2023:

Renouvellement de l'action pour l'année prochaine dans les mêmes conditions de cotas (15 inscriptions sur les 3 établissements de Jouy)

3. Point sur la Cour de l'école:

Une rampe garde corps sera mise en place dans l'escalier reliant les deux cours de l'élémentaire, en revanche le rocher ne sera pas supprimé, la mairie ne considérant pas qu'il est dangereux.

4. Mesures de canicule:

Nous avons évoqué ce problème qui ne se limite pas seulement aux jours déclarés canicule. Dans les jours ensoleillés, dans les classes exposées, il y a une augmentation de température et les conditions de travail deviennent extrêmement difficiles pour les enseignants et les élèves . La mairie envisage de mettre à disposition des ventilateurs dans les classes exposées . pas de travaux prévus.

5. Chenilles processionnaires:

Compte tenu du problème rencontré au mois d'avril suite à la présence des chenilles processionnaires au moment de la récréation, nous avons insisté auprès la mairie pour un entretien régulier et le changement des pièges pour que ce genre d'incident ne se reproduise pas.

6. Tarif périscolaire:

Nous avons demandé que la mairie informe les parents de la hausse de 4% des tarifs et fixe une date pour donner l'explication de répartition de cette hausse et compréhension de calcul. À la rentrée, la mairie fixera la date du groupe de travail sur les tarifs.

- **Bilan des interventions de l'UNAAPE**

1. Gestion de la bibliothèque: intervention pour le rangement des livres dates à définir avec les parents volontaires.

2. Pot de bienvenue

3. Bilan opérations chocolats Noël et Pâques.

4. Opération sacs: nous remercions l'équipe enseignante pour leur coopération malgré le délai court

5. Intervention 3.6.9.12

6. Contes pour enfants

7. Intervention UFSBD

8. Pot de fin d'année lors de la soirée de l'exposition d'arts visuels le mardi 28 juin.

- **Calendrier**

Samedi 1^{er} octobre : matinée / petit déj ludique dans la cour de l'école. De 9h30 à 12h en collaboration avec les représentants de parents d'élèves.

Festival du livre commun Maternelle et Elémentaire : Semaine du 14 au 18 novembre. Les livres seront installés pour toute la semaine, les classes pourront ainsi passer les feuilleter. 2 moments de vente tenus par les Représentants de Parents d'Elèves auront lieu le vendredi 18 nov et le samedi 19 nov (Horaires à définir)

- **Remerciements**

Merci à la mairie de Jouy en Josas pour les interventions qu'elle a su proposer et mettre en place dans notre école.

L'équipe pédagogique remercie la Mairie pour la mise à disposition du gymnase et des cars pour les activités sportives.

L'équipe remercie également les services techniques de la ville pour leurs interventions multiples au sein de l'école.

Merci également aux agents de cantine qui ont assuré plusieurs fois par jour la désinfection des classes et des sanitaires.

Et merci aux parents qui nous font confiance.

Très bel été à tous.
Nathalie André

Diane Akbari

Frédéric Tribolet